

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2004)
Heft: 175-176

Artikel: Louis d'Affry, l'oublié
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849723>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Louis d'Affry, l'oublié

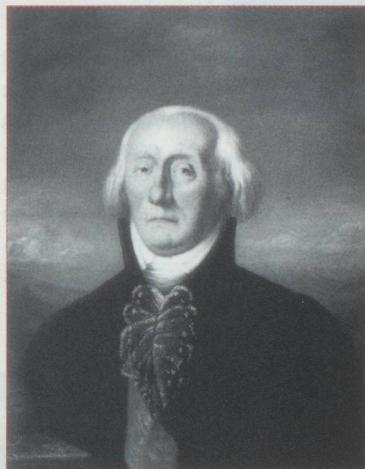
À l'occasion de la sortie du livre de Georges Andrey et Alain-Jacques Czouz-Tornare *Louis d'Affry, premier landamman de la Suisse - La Confédération suisse à l'heure napoléonienne* (éditions Slatkine), Suisse Magazine vous invite à (re)découvrir l'un des rares hommes d'État d'envergure internationale que connut la Suisse.

LE "temps" a joué un rôle particulier dans la vie du futur landamman. Né à Fribourg en 1743, élevé à Paris à partir de dix ans, dans le sillage de son père, lui-même représentant le plus illustre de toute une lignée de d'Affry au service des rois de France, Louis Auguste Philippe d'Affry avait 45 ans en 1789, césure profonde dans l'histoire européenne. Il meurt en 1810 au moment où l'étoile de Napoléon qui semble à son apogée - c'est l'année de son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise - va commencer à pâlir.

Représentant typique d'une aristocratie libérale ouverte aux idées du siècle des lumières sans renier les leçons de l'expérience historique, il apparaît comme une figure charnière entre l'Ancien Régime et l'ère nouvelle issue de la Révolution française. Position inconfortable à coup sûr. Époque où le "temps" semble s'accélérer et perdre le contrôle de sa propre trajectoire.

Un observateur d'une impitoyable lucidité

À la différence de son père dont la brillante carrière commença très tôt et semblait dès lors toute tracée, Louis fils a longtemps atten-



Louis d'Affry, portrait posthume

du son heure. Après avoir connu "la douceur de vivre" de l'Ancien Régime, il a senti arriver et il a vécu la longue et douloureuse agonie de la monarchie capétienne dont il est un observateur d'une impitoyable lucidité. La patience et l'ironie sont ses compagnes pendant des années et l'on peut comprendre qu'il aspire à ses congés semestriels qui le ramènent à la vie plus vraie et plus simple de son Helvétie natale. Il y passe des étés campagnards au sein de sa nombreuse famille. Il laisse couler le temps, "la révolution est une maladie qui doit avoir son cours" dit-il, les changements nécessaires passent forcément par des errances qu'il faut subir si l'on ne peut avoir un impact sur les événements.

À la veille de ses 50 ans, son avenir semble même définiti-

vement compromis : les d'Affry n'ont pas bonne presse après le 10 août 1792 : père, fils et petit-fils ont survécu aux événements sanglants qui ont endeuillé tant d'autres familles fribourgeoises. Le fait qu'aucun d'Affry n'ait sacrifié sa vie pour le roi sera très mal ressenti dans la société fribourgeoise. L'on peut parler d'une sorte de traversée du désert pour Louis d'Affry d'autant plus qu'après la mort de son père en 1793, il doit faire face à de gros problèmes financiers. Louis reste calme, toute amertume lui est étrangère. De sa retraite campagnarde à Presles près de Morat, il reste néanmoins au courant de ce qui se passe.

L'interlocuteur privilégié

Quand les circonstances semblent pouvoir lui donner la possibilité d'agir, il reparait sur la scène politique fribourgeoise mais en douceur, sans tapage. Il prend son temps et sait mesurer la marge d'action qui lui est imparti :

Louis d'Affry, chef d'État en 1792 et 1809, de même que ses deux frères, Jean-Baptiste et Charles, sont des hommes de la Révolution suisse. Ils sont également des hommes de la Confédération suisse.

celle-ci reste étroite. Sa prudence n'est pas synonyme de passivité mais plutôt le reflet de la maxime de Marc-Aurèle : "Avoir la sérénité d'accepter ce que je ne puis changer, le courage de changer ce que je peux et la sagesse d'en connaître la différence". Même quand il partira à Paris, le rapport des forces n'était pas en sa faveur :



Louis d'Affry - 1743-1810

les fédéralistes sont en minorité, ses idées ont peu de chance a priori d'être retenues.

Mais tout à coup, le "temps" s'accélère pour Louis d'Affry : à peine arrivé dans la capitale française, il se rend compte de tous les atouts qu'il a en main pour servir son pays dans la constellation politique du moment. Dès cet instant, il exploite tout le clavier de ses relations et, profitant de l'expé-

Drience accumulée à l'ombre de son père, il révèle la mesure de ses talents jusque-là en jachère. Il devient rapidement clair qu'il sera l'interlocuteur privilégié du Premier consul et que celui-ci choisira comme premier landamman ce patricien fribourgeois aux allures parisiennes.

Une autonomie fragile

On peut même supposer qu'une certaine connivence voire admiration mutuelle existera entre ces deux hommes si différents : l'aristocrate sexagénaire, de haute stature, pondéré, affable, secret sur le fond de sa pensée et le "self made man" Napoléon Bonaparte, de 26 ans son cadet, de petite taille, à l'esprit rapide et bien organisé, l'homme d'action qui s'est mis en tête de concilier ordre et progrès à sa manière. Certes, Louis d'Affry est bien trop lucide pour ne pas mesurer la volonté du Premier consul, il sait qu'il se fait des ennemis, il sait mieux que tout autre que l'Acte de Médiation assure à la Suisse une indépendance conditionnelle et qu'il lui faudra être constamment sur la brèche pour maintenir cette autonomie fragile. Confronté



Louis Auguste Augustin d'Affry - 1713-1793

à une situation à laquelle il ne peut échapper, il s'appuie sur le seul rempart solide contre les multiples dangers de dérapage tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : l'Acte de Médiation qu'il convient d'appliquer à la lettre. Cette position, il la défend avec obstination vis-à-vis de ses compatriotes comme vis-à-vis du Médiateur.

Un rôle essentiel mais controversé

Quelles que soient les critiques qu'il a subies de son vivant et après sa mort, une chose est certaine : Louis d'Affry, landamman en 1803 et en 1809, n'a pas cessé,

pendant les années qui lui restaient à vivre, d'agir en homme d'État en coulisse ou sur la scène, mais constamment présent au service de son pays. Il s'est efforcé de faire tout ce qui était en son pouvoir pour lui assurer survie, indépendance et paix dans une Europe en guerre. Il s'épuise à ce combat et quand, sur l'insistance de ses compatriotes, il accepte malgré sa santé chancelante de se rendre une dernière fois à Paris pour y défendre les intérêts de la Confédération, il sait qu'il prend des risques, il sait que ses jours sont comptés. Dès son retour à Fribourg, il meurt brutalement dans la nuit du 26 au 27 juin 1810, sans avoir eu le temps de faire son rapport à la Diète. Alors commence le temps du souvenir, ensuite le temps des règlements de comptes, en 1815, quand il sera de bon ton de lui reprocher son allégeance trop prononcée à Napoléon, puis le temps de l'oubli. La roue de l'histoire tourne : la fin abrupte de l'épopée napoléonienne et la réorganisation de l'Europe au Traité de Vienne font apparaître le temps de la Médiation comme une parenthèse à refermer, une page sombre à oublier, de même que ceux qui en ont été les acteurs principaux.

Il est certain que les d'Affry père et fils ont été appelés à jouer un rôle essentiel mais nécessairement controversé à des moments particulières

ment délicats des relations franco-suisses. Faut-il leur en vouloir d'avoir vécu des époques difficiles ou au contraire les admirer d'avoir envers et contre tout combattu pour ce qui leur semblait être la moins mauvaise solution ? Là aussi, le temps est un facteur de mûrissement : ce n'est qu'à une certaine distance que le paysage de l'histoire s'ordonne à nos yeux, certains aspects s'estompent, d'autres prennent un relief inattendu, le noir et le blanc font place au clair-obscur et nous comprenons enfin que le devenir humain ne peut être une succession d'épisodes négatifs ou positifs mais que chaque chapitre, fut-il glorieux ou douloureux, porte en lui les germes des chapitres suivants. Ainsi la période dite de la Médiation a non seulement le mérite



Givisiez - Le grand château d'Affry construit vers 1539

d'avoir maintenu la Suisse en paix dans l'Europe en guerre mais aussi d'avoir posé à maints égards les bases de l'État moderne qui émergera en 1848.

Un pouvoir étranger

Dans la mémoire collective de beaucoup de Suisses, la période dite de la Médiation (1803-1813) fait partie de ces chapitres sombres qui sont liés à l'ingérence d'un pouvoir étranger dans ce qui est considéré, à tort ou à raison, comme un acquis d'indépendance. Sous cet aspect, il est évident que le remaniement territorial et institutionnel imposé par Napoléon Bonaparte à une



François Pierre prince de Diesbach-Torny - 1739-1811 et son épouse Madeleine d'Affry, sœur aînée de Louis d'Affry



grande partie de l'Europe a été une mise à l'épreuve brutale et douloureusement ressentie tant par le camp conservateur attaché au statu quo que par le camp progressiste qui, tout en saluant les réformes, aurait préféré les introduire lui-même, sans pression de l'extérieur.

Dans cet énorme bouleversement, les cas de figure sont multiples : l'actuelle Belgique est carrément incorporée à la France de même que la rive gauche du Rhin. D'autres territoires deviennent pour un temps des républiques-sœurs - républiques batave, liguriennes, italiennes, etc. -, ce qui masque à peine leur statut réel de sujétion. Pour l'Allemagne comme pour la Suisse, 1803 est une date clé. Conséquence du traité de Lunéville, les députés de l'Empire moribond se réunissent à Ratisbonne pour négocier un

gigantesque marchandage : il s'agit de dédommager les princes à qui la France a enlevé des territoires sur la rive gauche du Rhin en sécularisant en leur faveur les terres ecclésiastiques de la rive droite, principautés épisco-



Vue panoramique de Fribourg, fin du XVIII^e siècle

qui, en supprimant la plupart des villes libres et nombre de petites seigneuries féodales, va considérablement simplifier la carte politique de l'Allemagne et conduire à une césure profonde et irréversible : la fin du Saint

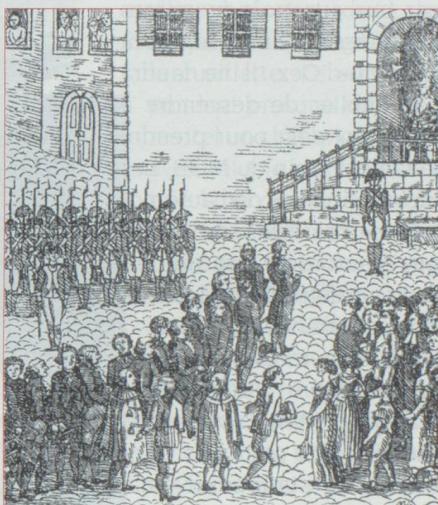
Empire (962-1806), cette vénérable institution qui avait poursuivi pendant près de mille ans l'utopie d'un empire universel, chrétien, multinational.

Un retour au modèle confédéral traditionnel

Dans ce contexte, quel est le destin de la Suisse ? Elle échappe à l'annexion, sa carte politique est certes remaniée mais on ne peut pas parler de bouleversements comparables à ce qui se passe en Allemagne et surtout, après les années troublées de la République helvétique, la Médiation marque plutôt un retour au modèle confédéral traditionnel. Il n'empêche que, paradoxalement, l'intervention extérieure est plus évidente : les députés se réunissent à Paris et c'est bien Bonaparte en personne qui choisit Louis d'Affry comme premier landamman de la Suisse.

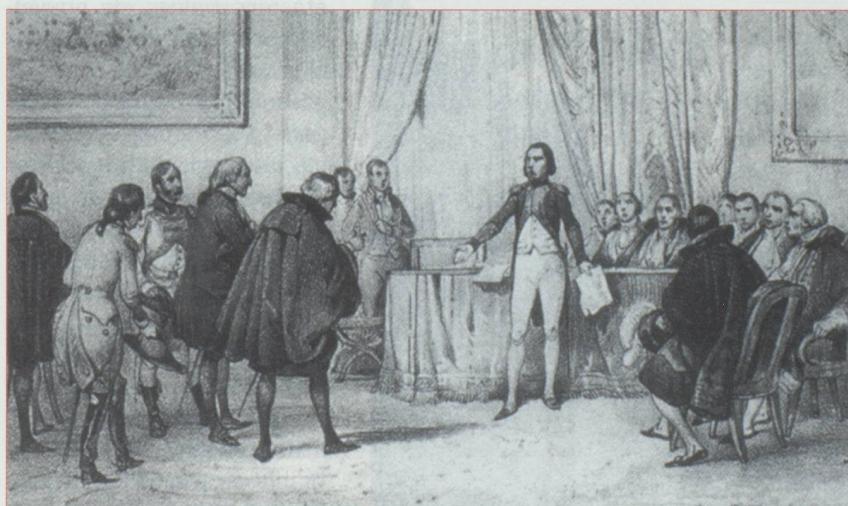
Il la laisse indépendante mais il l'a à l'œil. Bonaparte, "Médiateur" d'une Suisse indépendante, est plus incontournable et finalement plus menaçant que Napoléon, "protecteur" de la Confédération germanique dont les souverains désormais promus au rang de roi de Bavière, roi de Wurtemberg, grand-duc de Bade, sont ses obligés.

Louis d'Affry, chef d'État en 1803 et 1809, de même que ses collègues landammans des autres années, connaîtront bien des moments inconfortables ; ils seront constamment sur le qui-vive, il apparaît même que, plusieurs fois, ils tairont intentionnellement ou édulcorent à la Diète fédérale la gravité de la situation : beaucoup dépendaient des ambitions démesurées d'un régime qui prit des formes de plus en plus autoritaires. On ne peut oublier non plus le tribut du sang versé sur les champs de bataille, particulièrement en Espagne et durant la campagne de



La Diète du 4 juillet 1803

Russie, par les soldats suisses des quatre régiments requis par Napoléon. Il n'en reste pas moins que la Suisse de la Médiation (1803-1813) connut dix années de paix dans une Europe en guerre. Il aurait pu en être autrement.



Remise de l'Acte de Médiation

Extraits de la préface de Monique von Wistinghausen, présidente de la Fondation d'Affry, in Louis d'Affry (1743-1810) premier landamman de la Suisse - La Confédération à l'heure napoléonienne de Georges Andrey et Alain-Jacques Czouz-Tornare, éditions Slatkine.